

État civil année 2013

Naissances :

- SOHIER Liam
Né le 04 Janvier
- VECELLIO-NONE Enora
Née le 04 Janvier
- FOLLIOT Julia
Née le 07 Mars
- LORIN Camille
Né le 16 Mai
- BELLANGER Rose
Née le 09 Juin
- LHOTELLIER Emmy
Née le 17 Juillet
- BRISSON HAMEL Charles
Né le 15 Août
- PLESSIX Camille
Née le 04 Septembre
- RAFFRAY Maxance
Né le 17 Septembre
- MARTIN Louis
Né le 17 Septembre
- PINAUD Zoey
Née le 06 Octobre
- HUET Myla
Née le 22 Octobre
- BRASSELET Romann
Né le 09 Novembre

- DY Elisa
Née le 25 Novembre
- PICQUART Noah
Né le 28 Novembre

Mariages :

- BERRIVIN Arnaud et CHATAL Tiphaine
le 20 Avril
- MOREAU Julien et RENAUD Emmanuelle
le 08 Mai
- GRELIER Paul et LESIGNE Armelle
le 11 Mai
- RIOS Yvan et GAUVIN Anne
le 15 Juin
- GUILLAUME Damien et WINTER Alix
le 06 Juillet
- GERMAIN Matthieu et CONAN Alexia
le 13 Juillet
- ANDRÉ Loïc et GÉNÉAUX Linda
le 10 Août
- METZGER Philippe et DUSSAUX Caroline
le 24 Août
- WOJCIK Thomas et BARBOT Anne-Sophie
le 21 Septembre

Décès :

- GUITIER Thérèse Epouse RACINET
le 26 Janvier
- DOBINSON George Epoux TOMPSETT
le 06 Mai
- LE BLOAS André Epoux BEDOU
le 11 Juin
- DUPIRE Ariadne Epouse BREGEON
le 12 Juillet
- TESTON Maurice Epoux SAUNAL
le 23 Juillet
- VANDEN ABBEELE Désiré Veuf GARDINIER
le 17 Septembre
- LETESSIER Odette Veuve LANCIEN
le 26 Septembre
- OLLIMIER Monique Veuve SEVESTRE
le 29 Octobre
- BEDEL René Veuf LAURENT
le 12 Novembre
- SCHRYVE Madeleine
le 06 Décembre
- ROBIN Michel Veuf ROBIN
le 02 Avril
- DURAND Alphonsine Veuve ENOIX
le 29 Avril
- VANHUMBECK René Veuf LEROY
le 07 Mai
- HAUTIERE Francis
le 12 Mai
- PÉROU Jacqueline Veuve GARNIER
le 05 Juin
- VAUTIER Bernard Divorcé OGER
le 18 Août
- WELVERT Marguerite Veuve GILARDI
le 12 Septembre
- RAGOT Louise Divorcée BIENFAIT
le 21 Septembre
- LAISNÉ Thérèse Veuve GILLET
le 06 Novembre
- GOLABEK Wladyslawa Veuve SZYM CZAK
le 15 Novembre
- BASLÉ Marie Veuve CLEMENT
le 01 Décembre

Décès maison de retraite

- CONCERT Marie Veuve RACINET
le 21 Janvier
- SAULNIER Armand Veuf GESLIN
le 10 Février

© INDIGO Communication - 02 99 56 46 20 - Saint-Malo - Crédits photos : Service Communication, Mairie du Minihic-sur-Rance - Marc Beauvais - Fotolia - DR



LE MOT DU MAIRE

L'article L. 52-1 du code électoral interdit, dans les six mois précédant une élection générale,

toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité sur le territoire intéressé par le scrutin. Nous veillons donc dans ce bulletin à respecter une certaine neutralité dans les sujets abordés.

L'an prochain, vous élirez un nouveau conseil municipal, selon de nouvelles modalités, et par la même occasion vous désignerez les représentants du MINIHIC au sein du conseil de la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude qui constitue une étape supplémentaire dans le fonctionnement démocratique de nos collectivités publiques.

Si malgré une conjoncture difficile, en particulier pour les jeunes et les personnes âgées, la vie au MINIHIC reste pour la plupart d'entre nous agréable, c'est en grande partie grâce au travail et au dévouement des employés municipaux, des élus et de tous ceux qui, au sein des associations ou dans la vie de tous les jours, participent activement à l'animation de la commune. C'est aussi grâce à l'intérêt porté par chacun à la qualité de la vie locale.

Le dynamisme de la vie associative ainsi que la mise en commun de compétences au sein de la communauté de communes de la côte d'émeraude sont une force pour notre commune qui ne peut agir seule.

Le maître mot pour continuer à avancer malgré le contexte actuel est de veiller à promouvoir la solidarité entre nous tous.

Je profite de ces moments particuliers pour remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans cette tâche. Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de souhaiter, pour la commune, une très bonne année 2014 et pour ses habitants, nos meilleurs vœux de bonheur.

▶ Votre maire,
François MOREAU



Le Journal Municipal du Minihic sur Rance



Recensement



L'insee organise le recensement au MINIHIC entre le 6 janvier et le 15 février 2014. Le recensement a lieu tous les cinq ans. Il permet de mieux comprendre les évolutions de la société, c'est un outil pour l'état, les collectivités, les particuliers, les entreprises, etc... La collecte des renseignements est laissée aux soins de la commune. 3 agents recenseurs ont donc été recrutés et nommés par arrêté du

maire. Ils assureront le dépôt et le retrait des questionnaires.

Il s'agit de

Mr

Mr

Mme

Ils déposeront le questionnaire à remplir dans votre boîte à lettres, avec les indications nécessaires et vous pourrez les contacter pour tout renseignement complémentaire. Le renseignement et le retour des questionnaires est légalement obligatoire

Mr Yves RANCIEN sera le coordonnateur communal.

Tout complément d'information peut être demandé en mairie ou au 02 99 88 56 15.

Nous vous remercions de votre participation et de l'accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.

Le Conseil Municipal vous souhaite une très bonne et heureuse année 2014



MAIRIE : Heures d'ouverture

Lundi - Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h

Permanences :

ELUS : le Samedi matin de 10h à 12h
Adjoints : culture- Affaires scolaires et sociales les mercredi et vendredi à partir de 14h30 sur R.V
Maire et Adjoints :
Urbanisme - Travaux - Finances le matin sur R.V.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME



Afin de favoriser le renouvellement urbain, de préserver le littoral, la qualité architecturale, l'environnement, et de permettre un développement harmonieux de notre commune, le Conseil Municipal a décidé lors de la dernière séance de 2013 de réviser le Plan d'Occupation des Sols et de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Les principales orientations suivantes, ont été prises :

- structurer, densifier et étendre de façon raisonnée l'urbanisation autour du centre en s'appuyant sur les zones

urbaines existantes ainsi que sur la croissance démographique actuelle afin d'assurer le renouvellement urbain, tout en préservant des cônes visuels et des liens piétonniers,

- entrevoir la densification limitée de certains hameaux et l'extension mesurée d'entités « villages »,
- préserver les secteurs à fort impact paysager et présentant de belles perceptions visuelles sur le littoral,
- privilégier les espaces et équipements publics dans l'agglomération,
- délimiter des trames vertes tampon avec les zones d'urbanisation,
- conforter les itinéraires de randonnée,
- protéger les espaces littoraux les plus caractéristiques (bande des 100 m, espaces remarquables : art L.146-4 III et L.146-6 C.U) ainsi que les espaces proches du rivage (art L.146-4 II C.U) et les espaces naturels présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation (art L.146-2 C.U),
- maintenir des zones à vocation spécifique agricole tout en prenant en compte l'habitat et les activités existants (non agricoles) afin d'en prévoir l'évolution,
- protéger les espaces naturels sensibles (en termes de sites et paysages) du territoire communal,
- conforter et pérenniser les atouts communaux à l'échelle de son territoire (centre ville y compris) en matière d'équipements de qualité, de cônes visuels à préserver, de patrimoine bâti ancien à protéger, renforçant ainsi l'identité rurale et littorale du Minihic Sur Rance.

Ce gros travail se déroulera de 2014 à 2017. Il fera l'objet de réflexion et d'échanges entre la municipalité, les différents services de l'administration, un cabinet d'étude spécialisé et bien sûr la population qui sera tenue informée et consultée tout au long de ce processus.

ELECTIONS

Les élections municipales et intercommunales auront lieu en même temps : **les dimanches 23 et 30 mars 2014**. Le Minihic est dans la tranche des communes de moins de 1500 habitants.

Pour la première fois les communes de plus de 1000 habitants voteront avec un scrutin de listes appelé « scrutin plurinominal majoritaire à deux tours ».

Les candidats doivent constituer deux listes en respectant la parité alternative hommes femmes :

- Pour les élections municipales une liste de 15 personnes correspondant aux nombres de sièges à pourvoir

- Pour les conseillers communautaires une liste de 3 personnes (2 élus et un suppléant)

La tête de liste doit être la même pour les 2 élections ; les candidats doivent être dans le même ordre sur les 2 listes.

L'élection peut être acquise dès le premier tour si une liste

recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Sinon un second tour est organisé auquel peuvent participer les listes ayant recueilli 10% des suffrages exprimés. Les fusions de liste sont autorisées.

La liste arrivée en tête remporte la moitié des sièges, les sièges restant à pourvoir étant répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

Les électeurs ne peuvent pas modifier le bulletin. Il n'est admis ni ajout, ni rayure.

Quelle que soit la modification, le bulletin sera considéré comme nul pour les deux élections.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement des élections sur le site de la commune :

www.le-minihic-sur-rance.fr dans la rubrique « vie municipale/élections 2014 : mode d'emploi ».

DISCTINCTIONS

Madame Sophie LELOROUX, agent territorial spécialisée des écoles maternelles, Monsieur Yves RANCIEN directeur général des services, et Monsieur Eric RABET agent technique ont reçu la médaille du travail lors d'une sympathique cérémonie organisée à la Mairie le 4 octobre 2013. Nous leur adressons toutes nos félicitations.



REPAS DES AINÉS

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que le CCAS et la Municipalité ont accueilli au repas dansant de fin d'année 2013 quatre vingt dix aînés. Dix huit résidents de la maison de retraite étaient présents dont les doyens de l'assemblée : Mmes NEDELEC Roselyne et PILLAIS Simone ainsi que Mr JAN Lucien tous trois nés en 1921.

Tout le monde a apprécié la qualité des mets d'autant que ces derniers ont été agrémentés par un récital donné par les convives les plus audacieux.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et détendue. Nul doute que chacun en gardera un excellent souvenir.

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

Préserver la présence et l'équilibre de la faune sauvage



Chardonnerets : Le déjeuner sur l'herbe

Réalisation du « plan de chasse » au grand gibier et régulation des nuisibles constituent une part essentielle de l'activité des chasseurs. C'est d'autant plus vrai et nécessaire au Minihic que les superficies soustraites au territoire chassable deviennent de véritables réserves où les populations de renards, blaireaux, fouines sont en augmentation constante ; malheureusement les dégâts aux cultures, à la petite faune sauvage et aux poulaillers aussi.

Si une « bordure » de maïs ou de blé fait les délices des blaireaux, des sangliers ou des chevreuils, saigner une trentaine de poules et canards en une nuit (c'est arrivé en 2012 !) est dans les cordes d'un renard ou d'une fouine. Cette dernière qui ne dédaigne pas les petits lapins ou lièvres est aussi une grimpeuse experte et visite systématiquement les nids des oiseaux dont elle se régale des œufs. Elle est concurrencée en cela par les pies et corbeaux qui, s'ils doivent livrer de vrais combats aux pigeons ou tourterelles pour s'emparer de leurs petits, n'ont aucun mal à ravager, pour 30% estiment-on, les nichées de merles, grives et autres passereaux des haies. Mieux protégées sont les mésanges qui « planquent » leur famille dans le trou d'un vieil arbre ou le chardonneret (photo) dont il arrive qu'au grand dam du facteur il choisisse...votre boîte à lettres. Ainsi vit une faune sauvage où la loi du plus fort a parfois besoin d'être un peu tempérée pour préserver l'équilibre animalier de nos territoires. C'est ce que nous essayons de faire selon les règles très encadrées et contrôlées par les pouvoirs publics.

Le bilan de la saison 2012-2013 est mitigé. Il est satisfaisant concernant les pies et corbeaux capturés dans les cages que nous mettons à disposition des propriétaires de jardin qui souhaitent éliminer quelques prédateurs et préserver quelques petits oiseaux. Il l'est aussi pour la fouine plus audacieuse ou plus nombreuse qu'habituellement et dont cinq ont été prises. Par contre les renards semblent s'adapter à la

situation. Ils se regroupent et prolifèrent dans les zones non chassées mais leur nombre les oblige à quêter leur nourriture essentiellement de nuit mais parfois de jour, dans les zones urbanisées. Il n'est pas rare qu'il nous en soit signalé y compris en centre bourg. Pour cette raison, un piégeage sera effectué par un piégeur agréé déclaré en Mairie selon la loi. Nous allons par ailleurs, sous l'autorité de la fédération départementale des chasseurs, vérifier la densité des nuisibles dans les zones « hors ACCA » de manière à nous assurer que la régulation y est normalement effectuée par leurs propriétaires comme ils s'y sont engagés.

Quant aux sangliers et chevreuils, eux aussi en forte augmentation, ils sont prélevés sur la base de comptages effectués chaque année au mois de mai en collaboration avec les services techniques de la fédération.

Pour l'Association Communale de Chasse Agréée du Minihic
Le président : Coordonnées en mairie.

FNDIRP (ADIRP)

L'Association des Déportés, et Internés, Résistants et Patriotes (ADIRP) informe qu'en raison des problèmes de santé que rencontre notre ami Gilbert Béchard et à qui nous souhaitons un rapide rétablissement notre correspondant au Minihic est désormais Claude Pondemer (06 62 61 17 06).

2014 sera l'année du 70ème anniversaire de la libération du territoire et du retour à la République mais elle sera marquée par de terribles drames dont l'exécution au Mont-Valérien de 22 Francs-Tireurs et Partisans/ Main d'œuvre Immigrée (FTP/MOI) du groupe Manouchian le 19 Février 1944.

Lors de l'hommage aux déportés qui sera rendu au Monument aux morts comme chaque année au mois d'Avril nous saluerons la mémoire de ces 22 martyrs en écoutant la chanson écrite en leur honneur par Louis Aragon et qu'a chantée, notamment Léo ferré : « L'Affiche rouge ».



ADMR DES BORDS DE RANCE



Depuis plusieurs années, l'ADMR intervient sur les 6 communes du canton de DINARD, tisse des liens entre les personnes et renforce le tissu social par des solidarités concrètes.

Depuis plus de 60 ans, le réseau ADMR s'adapte sans cesse à l'évolution des besoins des familles et aux politiques d'action sociale, s'ouvre à de nouveaux métiers et s'investit dans l'accompagnement des personnes, de la petite enfance, du soutien aux personnes âgées et personnes handicapées et de l'aide aux familles.

Dans un souci constant de réponse adaptée à la demande et aux besoins des usagers du service, le réseau ADMR met en place :

- une démarche qualité en lien avec le Conseil Général d'Ille et Vilaine,
- la poursuite et le développement de la formation de ses salariés,
- une intervention 7 jours sur 7 (interventions et astreintes de week-end),
- un accueil quotidien du public...

L'association ADMR des BORDS DE RANCE crée de l'emploi sur son territoire – actuellement, 19 salariés aides à domicile sont en contrat à durée indéterminée ainsi qu'1 technicienne d'intervention sociale et familiale.

Depuis quelques mois, l'association ADMR des BORDS DE RANCE, dont le siège se situe sur le MINIHIC SUR RANCE, se réorganise. De nouveaux bénévoles ont rejoint notre équipe. Leur investissement permettra de créer du lien avec les personnes aidées, assurera des visites d'évaluation du service rendu et permettra de réajuster les interventions en fonction des besoins des personnes.

Les services proposés par l'association :

- aide aux personnes âgées (aide à domicile, service de portage de repas, animation...), personnes handicapées, malades...
- aide aux familles (garde d'enfants, soutien familial...).

L'association assure un accueil du public, les lundis – mardis – jeudis et vendredis de 9 heures 30 à 12 heures 30 au 14b, rue du grand ruet au MINIHIC SUR RANCE.

Pour tout contact : 02/99/88/67/75 - bordsderance.asso@admr35.org

Association Rivage Culture et Animation



Notre association organisera l'été prochain la dixième édition de la fête villageoise. Elle a pour but d'animer la commune et de réunir la population autour d'une fête populaire.

Comme chaque année, elle se déroulera au terrain du Rivage sur 2 jours, le samedi soir 5 juillet 2014 et toute la journée du dimanche 6 juillet 2014. Le défilé est ouvert à tous, au départ du terrain du Rivage, et s'effectuera entre 10h30 et 12h. Deux repas seront proposés le samedi soir et le dimanche midi. En fin d'année, nous organiserons notre choucroute maison.

En attendant toutes ces belles journées à venir, toute l'équipe des bénévoles de l'ARCA vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

Le Président, Dominique DOUET

Les Meneurs des Bords de Rance



« J'ai le nom des Meneurs !!!!! »

Oui, à commencer par le Président, Daniel Lhotelier et son bras droit et indéfectible compagnon Marcel Lassauce. Les Meneurs sont tous des passionnés, amoureux des chevaux, des poneys, voire des ânes, non montés mais attelés.

L'année qui vient de s'écouler pour notre jeune association a été marquée par l'organisation d'un long week-end de Pentecôte du 17 au 20 Mai.

L'occasion d'accueillir au Minihic, sur le site exceptionnel du Rivage, une bonne vingtaine d'attelages accompagnés par une dizaine de cavaliers.

Nos invités pour une part avaient franchi le Couesnon, originaires de Haute ou Basse Normandie, d'autres avaient enjambé le Gouët qui coule à Saint Briec, d'autres enfin provenaient des communes avoisinantes. Nous avons même accueilli une superbe cavalière qui nous arrivait tout droit de Belgique. Tout droit, c'est bien le mot qui convient car elle est pilote de lignes.

Le vendredi soir il nous fallut réceptionner les chevaux, les mules et les ânes puis orienter nos amis meneurs vers leurs lieux d'hébergement, leur remettant un petit livret pour leur décrire le Minihic, ses sites, son histoire et les personnages qui se sont distingués.

Les samedi et dimanche, deux circuits différents étaient ouverts aux équipages qui découvraient les bords de Rance jusqu'aux Mégalithes.

Le lundi matin permettait à chacun de revoir les lieux qu'il avait le plus appréciés.

Même les plus blasés ont manifesté leur émerveillement devant les paysages que nous leur avons fait découvrir.

Merci à tous ceux que nous avons croisés, qui, passé le moment d'étonnement devant cette cavalerie, nous ont témoigné d'un mot ou d'un geste toute leur sympathie.

Merci à la Municipalité de nous avoir permis cette organisation et merci surtout d'avoir consacré un peu de leur week-end pour souhaiter la bienvenue à tous nos invités.

Un Vœu pour 2014 et les années à venir, que le Conseil Municipal veille à maintenir et à entretenir ce formidable réseau de chemins, voies, sentiers qui sont une richesse pour notre Commune.

CHAPELLE SAINTE ANNE A SAINT BUC



En 2013, la Chapelle Ste Anne a mis à la disposition de nos yeux et de nos oreilles :

- 4 Expositions :
 - Icones de Katia Laure Mininno
 - Peintures d'arbres et d'écorces, huiles de Brigitte Tessier
 - Maquettes de bateaux XVIIIème et dessins de marines de Yvon Gauchet
 - Statuettes de Chantal Aubry

• 5 Conférences :

- La marine du XVIII ème, le vaisseau de 74 canons, par Yvon Gauchet
- La mondialisation par Guy Hollman
- La reconstruction de L'Hermione à Rochefort par Claude François
- La présence française en Amérique du Nord par François Bejui
- La Capitainerie garde-côtes du Pontbriand, entre Rance et Arguenon, par Michel Outy

• 2 Concerts :

- Musique russe
- Violon et piano par Tania Fremaux et Cécile Tourbier
- Musique espagnole et d'Amérique du sud- guitare et violon par Guillermina Aguilar et Arthur Soulés

La sortie « Patrimoine » (50 personnes) nous a fait découvrir trois propriétés privées grâce à l'amabilité de leurs propriétaires.

Nos Messes annuelles de St Joseph le 19 mars et de Ste Anne le 26 juillet ont été très suivies .

Au total, avec les journées du Patrimoine, ce sont presque 2000 personnes qui sont venues au Minihic sur Rance participer à ces manifestations.

Dans le même esprit, nous préparons le programme 2014, reprenant les mêmes activités avec le souci constant d'en maintenir ou d'en améliorer la qualité en fonction de nos moyens.

Pour en être informés, confiez nous vos adresses e-mail sur : saint.buc@gmail.com et nous vous inscrirons à notre newsletter.

Depuis notre AG du 26 juillet 2013, Chantal Dehaye remplace Yves Mallet comme présidente.

Chantal a accompagné son mari, Jean Charles, lors de la création de l'Association. Ainsi la succession est assurée de continuer la tradition et la mission : L'animation culturelle et culturelle de la Chapelle.

Bonne année 2014 à Tous, Vous, Amis toujours fidèles à la vie de notre Chapelle, courroie de transmission de valeurs éprouvées et de joies partagées.

Yves Mallet et Chantal Dehaye

Club des Ajoncs

Il s'en est passé des choses au Club « Les Ajoncs » depuis la parution du dernier numéro du « Minihinfos » : en septembre 2013, notre association a tenu son assemblée générale et, pour l'occasion, 82 adhérents se sont retrouvés au Manoir de la Vicomté. Au cours de cette assemblée, Jean Paul HAMONOU, démissionnaire de la présidence après 8 ans de travail passionné à la tête du Club.

Le Bureau élu à l'issue de cette assemblée, est ainsi composé :

- Président Jacques MAILFERT
- Vice-président Réginald ROBIN
- Secrétaire Roselyne THEZE
- Secrétaire adjoint Jean Paul HAMONOU
- Trésorier Chantal MAILFERT
- Trésorier adjoint Patrice DECOTTE

Notre sortie d'automne nous a transportés à l'Abbaye de Beauport ; après un repas agréable près de l'embarcadère et une croisière commentée de la Baie de Paimpol, les 50 participants ont regagné Le Minihic avec d'excellents souvenirs.

La participation du Club aux différentes activités du Téléthon (randonnée, tarot et générosité des adhérents) a permis d'ajouter 900 € aux dons du Minihic.

En décembre notre traditionnelle fête de Noël a terminé l'année 2013 par un chaleureux après-midi, apprécié de tous. Et, si la « trêve des confiseurs » nous a autorisés à souffler un peu, l'année 2014 va repartir de plus belle !!... Randonnées du lundi – rendez-vous du jeudi après-midi dans la salle De Dieuleveult où l'atelier informatique fonctionne régulièrement, les travaux manuels sont toujours aussi créatifs, et les jeux de société (scrabble, tarot...) attirent toujours plus de passionnés.

Nos prochains rendez-vous pour le 1er trimestre :

- 16 janvier 2014 : Fête des rois et ses galettes
- 13 février : Crêpes de la Chandeleur
- 6 mars : Fête des grands-mères

2014 est aussi l'année des 20 ans de notre Association, et cet anniversaire sera – à n'en pas douter – dignement fêté, comptez sur nous !

N'hésitez pas à :

- venir nous rencontrer tous les jeudis de 14 à 18 h – salle de Dieuleveult
- prendre contact avec Jacques Mailfert 02 99 88 56 00 ou Réginald Robin 02 99 88 66 90
- consulter notre site internet : clublesaajoncs.e-monsite.com

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse Année 2014.

Le bilan de l'année est plutôt satisfaisant. Celle-ci s'est terminée par le téléthon qui a réuni dans une excellente ambiance plusieurs associations.

Les trois braderies que nous organisons nous permettent de financer différentes manifestations : La chasse aux œufs avec spectacle, notre traditionnelle fête de la musique et feu de SAINT JEAN , soirée dansante.

Pour l'année 2014, nous vous présentons le programme provisoire de nos manifestations :

- Dimanche 16 Mars braderie couverte.
- Samedi 19 Avril chasse aux œufs.
- Dimanche 18 Mai troc livres- plantes.
- Samedi 28 Juin fête de la musique et feu de Saint Jean.
- Dimanche 27 Juillet braderie extérieure.
- Samedi 11 Octobre repas-soirée dansante .
- Samedi 9 Novembre braderie couverte.
- Samedi 22 Novembre soirée spectacle.

Le comité des fêtes s'investi aussi au sein des autres associations. En 2013 notre association a accueilli de nouveaux membres nous espérons qu'il en sera de même pour 2014.

Le Comité des fêtes

Petits loups

Les P'tits Loups vous souhaitent une bonne année ! En 2014 différentes actions seront organisées par notre association afin de récolter de l'argent pour financer une partie des projets de l'école. Et voici une date à noter dès aujourd'hui dans vos agendas : la soirée Couscous qui aura lieu le 20 février !

Run In Rance

L'association Run In Rance, créée il y a quelques mois, a pour but d'organiser la « T'Rance Minihic », course nature sur notre commune, ainsi que de promouvoir la pratique de la course à pied au sein de notre village. L'association compte actuellement près de 30 membres actifs. Afin de promouvoir notre course et recueillir un maximum d'impressions, nous avons organisé le 5 octobre dernier, une édition 0, lors de laquelle nous avons

invité les clubs de la région. Ainsi plus de 170 personnes étaient présentes sous le soleil Minihicois dans la joie et la bonne humeur. Le ressenti général n'a été que positif, de part le parcours en sous bois, en bord de littoral, les passages sur les grèves... A notre tour, maintenant, de « courir dans tous les sens » afin de mener au mieux l'organisation de cette course (recherche de sponsor, organisation de la sécurité, balisage...) qui aura lieu le dimanche 20 avril 2014. Nous espérons pouvoir fédérer les énergies, multiplier les rencontres dans et en dehors du Minihic et, au final, faire découvrir notre commune sous un autre angle.

V.M.E.H LE MINIHIC SUR RANCE MAISON DE RETRAITE THOMAS BOURSIN

2013 s'en est allé , tout le long de l'année , les bénévoles de l'association V.M.E.H se sont efforcées à maintenir une relation amicale avec les Résidents par de nombreuses manifestations :

- Participation aux anniversaires , petit groupe de parole
- Après midi récréatives animées par les chorales (BORDEES DU FREMUR , CHANTOURNELLE) .
- Achat et distribution de cadeaux dans le cadre de la fête de Noël .

Les membres de l'association V.M.E.H accompagnées de la direction et du personnel poursuivront leurs efforts pour rendre le quotidien des Résidents le plus agréable possible durant cette nouvelle année.



Les personnes désirant se joindre aux V M E H du MINIHIC SUR RANCE pour visiter bénévolement les Résidents de la MAISON DE RETRAITE THOMAS BOURSIN sont invitées à contacter Madame Marie France JUHEL.
La Giraudais - 35730 Pleurtuit
Tél. 02 99 88 44 27 - mariefrance juhel@hotmail.fr

Pratiquer le Yoga au Minihic sur Rance

Depuis le mois de septembre dernier l'Association Himalayenne de Yoga et de Méditation (AHYM-France), basée au Minihic sur Rance, propose deux fois par semaine (le mardi soir à 19h et mercredi soir à 18h) de découvrir la pratique du yoga. Accessibles à tous, les cours développent l'apprentissage des postures d'un yoga traditionnel en lien avec la conscience de la respiration. Les séances facilitent la recherche de l'équilibre et de l'harmonie à travers le travail du corps et de la concentration, en offrant à chacun un moment de bien-être et les outils pour retrouver cette quiétude en dehors des cours. En ce début d'année 2014, l'association se réjouit de la mise en place de nouveaux créneaux avec la création d'un cours le matin et d'un atelier de yoga éducatif pour les enfants.

Par ailleurs, la dimension internationale d'AHYM-France permet de participer à des stages de yoga à l'étranger (Europe, Inde, Etats-Unis). Riche des enseignements tradi-

tionnels, l'association favorise ainsi l'expérience multiculturelle du yoga dans un esprit d'ouverture sur le monde et de développement de soi. Pour se renseigner, contacter Caroline Thomazeau par téléphone au 06 62 35 40 56 ou par courriel : cthomazeau@orange.fr



FETE DE NOEL

Dimanche 15 décembre 2013, la municipalité proposait aux enfants et à leurs parents la fête de Noël. La salle Philippe de Dieuleveult était presque trop petite pour accueillir les nombreux spectateurs.

« Nestor et Pato » ont égayé la première partie de l'après midi : ce duo de clowns sympathiques a séduit les jeunes spectateurs avec leur numéro agrémenté de jolies musiques très rythmées. Ils ont fait la joie des grands et des petits comme l'ont prouvé les nombreux rires de la salle. Des résidents de la maison de retraite se sont mêlés aux autres spectateurs et ont apprécié le spectacle.

Puis les enfants de l'école nous ont présenté des chansons et des poésies sous les yeux attendris de leurs parents et grands parents.

Le père Noël est ensuite venu faire sa distribution de chocolats ; a suivi un goûter offert par l'association des parents d'élèves « les Petits Loups » avec chocolat chaud pour les enfants et vin chaud pour leurs parents.

Le marché de Noël proposé par les parents d'élèves a également eu beaucoup de succès : opportunité de faire quelques petits cadeaux sympathiques !!!



TELETHON

L'édition 2013 du Téléthon s'est déroulée au Minihic les 07 et 08 décembre dernier.

Plusieurs associations ont participé à cette journée.

Le résultat : sous un beau soleil d'hiver de nombreux participants ont apprécié: la sortie vélo familiale, le footing, l'initiation au tarot, les activités manuelles, les contes avec le Yoga, la randonnée commentée menée par Jean Paul Vidal, et la sortie des cyclistes qui a rassemblé les cyclos clubs de Pleurtuit, La Richardais, Pleslin, Dinard.

Chocolat chaud, gâteaux, crêpes, galettes saucisses, frites ont été proposés et ont réchauffé les participants.

La municipalité remercie Le club des ajoncs, Le comité des fêtes, l'Arca, Les Petits loups, Notre Dame de la Miette, Les amis de la Baie de La Landriais, Le Yoga, Run in Rance pour la réussite de ce week end.

La mobilisation des uns et des autres a rapporté 2500 euros (2012 : 1600 €)

Bravo et merci à tous pour votre investissement, votre bonne humeur et votre générosité.

Rendez vous en décembre 2014.

